

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

GAZ ET EAUX

14 RUE DU NORET
25620 MAMIROLLEAnalyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion	817	CAV GAZ ET EAUX		
*Installation	070000852	RESEAU SYND DE PUSEY		
*Point surveillance	965	MONTIGNY LES VESOUL		
Commune prélèvement	MONTIGNY LES VESOUL			
Destinataires	ARS DT 70 - COM COM - GAZ ET EAUX			
Préleveur	LDVH	*Date Prél 17/05/2021	*Heure Prél 08:25	
Date début analyse	17/05/2021	Date Récept 17/05/2021	Heure Récep 15:10	

RAPPORT D'ESSAI HY2121-1750

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 21-39

*Lieu exact prélèvement	MAIRIE, Robinet Sanitaires
*Eau	TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	SC			
Bioxyde de chlore	DPD	0,11	mg/L		
# Température	Détermination T°C v3	12,0	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	99	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	230	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	8,3	pH		[8.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	10,1	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	280	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

Commentaire bactériologique

Présence de nombreuses colonies non cibles qui peuvent occulter les colonies cibles (coliformes, E. coli)

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 21/05/2021

Imprimé le : 21/05/2021

Le Directeur du Laboratoire

P. LE HONG

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.